

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00819

Numéro SIREN : 338 398 241

Nom ou dénomination : @COM.AUDITEC AQUITAINE

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2018 sous le numéro de dépôt 886

SARL @COM.AUDITEC AQUITAINE 30, Avenue des Mondaults 33270 FLOIRAC

Bilan

Présenté en Euros

Le Actif n° acte a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux	Exercice clos le 30/06/2017 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort dépréc.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé Le 16 JAN. 2018					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	8 823	8 823			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	773 322		773 322	773 322	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 772	913	859	1 002	- 143
Autres immobilisations corporelles	173 431	117 030	56 401	55 004	1 397
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	18 200		18 200	18 200	
TOTAL (I)	975 548	126 766	848 782	847 528	1 254
Actif circulant	975 548	126 766	848 782	847 528	1 254
Matières premières, approvisionnements	980		980	3 288	- 2 308
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	27		27	34	- 7
Clients et comptes rattachés	501 760	74 355	427 405	846 528	- 419 123
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	1 608		1 608	1 034	574
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	43 503		43 503	17 790	25 713
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	39 674		39 674	54 040	- 14 366
. Autres	18 889		18 889	113 913	- 95 024
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	610 932		610 932	466 443	144 489
Charges constatées d'avance	17 111		17 111	21 629	- 4 518
TOTAL (II)	1 234 483	74 355	1 160 128	1 524 700	- 364 572
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (03 V)	2 210 031	201 121	2 008 910	2 372 228	- 363 318

@COM.AUDITEC AQUITAINE

Bilan

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2017 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 700 000 Euros)	700 000	700 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	27 000	16 000	11 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	275 397	281 264	- 5 867
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	132 442	205 133	- 72 691
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	1 134 838	1 202 397	- 67 559
Produits des émissions de titres participatifs	1 134 838	1 202 397	- 67 559
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	293	292	1
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	69 185	23 873	45 312
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 719	3 329	- 1 610
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	251 719	302 314	- 50 595
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	47 741	43 588	4 153
. Organismes sociaux	60 266	59 856	410
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	103 301	169 553	- 66 252
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 136	2 300	- 1 164
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		9 745	- 9 745
Autres dettes	30 134	37 073	- 6 939
Produits constatés d'avance	308 578	517 910	- 209 332
TOTAL (IV)	874 072	1 169 831	- 295 759
Ecart de conversion passif(V)	874 072	1 169 831	- 295 759
TOTAL PASSIF (I à V)	2 008 910	2 372 228	- 363 318

@COM.AUDITEC AQUITAINE

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2017 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2016 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	1 446 603		1 446 603	1 462 222	- 15 619	-1,07
Chiffres d'affaires Nets	1 446 603		1 446 603	1 462 222	- 15 619	-1,07
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur dépréc., prov. et amort., transfert de charges			33 133	121 056	- 87 923	-72,63
Autres produits			241	444	- 203	-45,72
Total des produits d'exploitation			1 479 977	1 583 722	- 103 745	-6,55
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements				1 390	- 1 390	-100
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			2 308	-701	3 009	429,24
Autres achats et charges externes			669 419	609 648	59 771	9,80
Impôts, taxes et versements assimilés			27 005	32 690	- 5 685	-17,39
Salaires et traitements			435 677	410 089	25 588	6,24
Charges sociales			174 670	179 505	- 4 835	-2,69
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 485	5 602	4 883	87,17
Dotations aux dépréciations sur immobilisations						
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			21 306	27 433	- 6 127	-22,33
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 177	95 442	- 94 265	-98,77
Total des charges d'exploitation			1 342 047	1 361 098	- 19 051	-1,40
RESULTAT EXPLOITATION			137 930	222 624	- 84 694	-38,04
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés			3 924	11 083	- 7 159	-64,59
Reprises financ. sur dépréc. et prov., transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers			3 924	11 083	- 7 159	-64,59
Dotations financières aux amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées			15	4	11	275,00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			15	4	11	275,00
RESULTAT FINANCIER			3 909	11 079	- 7 170	-64,72
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			141 840	233 703	- 91 863	-39,31

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2017 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2016 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 193	23 655	- 4 462	-18,86
Produits exceptionnels sur opérations en capital		500	- 500	-100
Reprises except. sur dépréc. et provisions, transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	19 193	24 155	- 4 962	-20,54
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15	262	- 247	-94,27
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations except. aux amort., dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles	15	262	- 247	-94,27
RESULTAT EXCEPTIONNEL	19 178	23 893	- 4 715	-19,73
Participation des salariés	19 178	23 893	- 4 715	-19,73
Impôts sur les bénéfices	28 576	52 463	- 23 887	-45,53
Total des Produits	1 503 095	1 618 960	- 115 865	-7,16
Total des charges	1 370 653	1 413 827	- 43 174	-3,05
RESULTAT NET	132 442	205 133	- 72 691	-35,44
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

@COM.AUDITEC AQUITAINE

Annexe aux comptes annuels

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2.008.910,13 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 132.441,79 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/09/2017 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

Actif circulant**- Stocks :**

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi CICE**Montant du CICE sollicité**

Au titre de l'année civile 2016, le CICE sollicité par l'entreprise s'élève à un montant de 19.246 €. Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des rémunérations éligibles au titre de ladite année civile, il sera imputé sur l'impôt société ou si celui-ci est insuffisant fera l'objet d'une demande de remboursement.

Exercice clos en cours d'année

Pour l'exercice clos le 30/06/2017, dont la période diffère de l'année civile, le CICE est calculé et comptabilisé en fonction des rémunérations éligibles pour la même période. Son montant s'élève à 24.188 €.

Comptabilisation du CICE

Conformément à l'avis ANC du 28 février 2013 le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, il améliore ainsi le résultat d'exploitation.

Utilisation du CICE de l'année précédente

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt.

Le CICE sollicité au titre de l'année civile précédente 2015, d'un montant de 19.172 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 30/06/2017, il a été utilisé pour le financement des actions suivantes :

Utilisation du CICE	En % du montant
Investissements	61 %
Recrutement ou augmentation rémunération	2 %
Formation	
Reconstitution du fonds de roulement	37 %
Recherche, innovation, prospection nouveaux marchés.	
Transition écologique et énergétique	

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 975 548 Euros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	782 145			782 145
Immobilisations corporelles	166 728	11 739	3 264	175 203
Immobilisations financières	18 200			18 200
TOTAL	967 073	11 739	3 264	975 548

Amortissements et dépréciations d'actif = 126 766 Euros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 823			8 823
Immobilisations corporelles	110 722	10 485	3 264	117 943
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	119 545	10 485	3 264	126 766

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	8 823	8 823	0	1 an
Clientèle	773 322	0	773 322	Non amortie
Matériel d'exploitation	1 772	913	859	4 ans
Agencements et aménagements	72 841	31 190	41 651	10 ans
Matériel de bureau et informatique	49 570	36 055	13 515	3 à 5 ans
Mobilier	51 020	49 785	1 235	10 ans
TOTAL	957 348	126 766	830 582	

Etat des créances = 640 744 Euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	18 200		18 200
Actif circulant & charges d'avance	622 544	533 556	88 988
TOTAL	640 744	533 556	107 188

Provisions pour dépréciation = 74 355 Euros

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	84 281	21 306	31 232		74 355
Comptes financiers					
TOTAL	84 281	21 306	31 232		74 355

Produits à recevoir par postes du bilan = 93 079 Euros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	80 764
Autres créances	12 112
Disponibilités	203
TOTAL	93 079

Charges constatées d'avance = 17 111 €uros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social = 700 000 €uros**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	70,00	700 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10000	70,00	700 000

Etat des dettes = 872 352 €uros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	293	293		
Dettes financières diverses	69 185	69 185		
Fournisseurs	251 719	251 719		
Dettes fiscales & sociales	212 444	212 444		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	30 134	30 134		
Produits constatés d'avance	308 578	308 578		
TOTAL	872 352	872 352		

Charges à payer par postes du bilan = 234 599 €uros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	293
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	150 621
Dettes fiscales & sociales	71 983
Autres dettes	11 703
TOTAL	234 599

Produits constatés d'avance = 308 578 €uros

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 93 079 €uros

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients, factures à établir(418100)	80 764
TOTAL	80 764

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Cice à recevoir(448700)	12 112
TOTAL	12 112

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus livret b(518720)	203
TOTAL	203

Charges constatées d'avance = 17 111 €uros

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	17 111
TOTAL	17 111

Charges à payer = 234 599 €uros

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Agios courus à payer(518600)	293
TOTAL	293

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs, factures non parvenues(408100)	150 621
TOTAL	150 621

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes pour congés à payer(428200)	47 741
Charges sociales sur congés à payer(438200)	20 223
Autres charges à payer(438600)	2 883
Etat, charges à payer(448600)	665
Cet (cfe & cvae) à payer(448611)	471
TOTAL	71 983

Autres dettes	Montant
Clients, avoirs à établir(419800)	11 703
TOTAL	11 703

Produits constatés d'avance = 308 578 €uros

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	308 578
TOTAL	308 578

@COM.AUDITEC AQUITAINE
Société à responsabilité limitée au capital de 700 000 euros
Siège social : 30 AVENUE DES MONDAULTS
33270 FLOIRAC
338398241 RCS BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 DECEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élevant à 132 441,79 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	132 441,79 euros
Un prélèvement sur les réserves - sur le compte "autres réserves"	67 558,21 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	200 000,00 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 20,00 euros par part	200 000,00 euros

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1^{er} janvier 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux

personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Il a été précisé que, conformément à l'article 25 VI de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014, ces dispositions ainsi que celles de l'article L. 131-6-2 du Code de la sécurité sociale sont applicables aux cotisations et aux contributions de sécurité sociale dues au titre des périodes courant à compter du 1er janvier 2015.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2014 :

200 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2015 :

200 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2016 :

200 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 décembre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

